



**Avis d'Appel d'offres Ouvert**

**Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de Promotion de la Bonne Gouvernance  
(ANLC)**

**DAO N° 001/ANLC/2022**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation du Plan de Passation actualisé des Marchés Publics du Secrétariat Général de la Présidence de la République par la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics en date du 30 juin 2022.

2. Le Secrétariat exécutif de l'Agence nationale de lutte contre la corruption et de la promotion de la bonne gouvernance (ANLC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, Exercice 2022 et a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de fournitures de Matériels et Mobiliers de Bureau, Matériels informatiques et Engins roulants en trois (3) lots distincts.

3. Les produits seront fournis à l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de Promotion de la Bonne Gouvernance sise à la Villa 20 de la Cité des Nations dans un délai de TRENTE (30) JOURS.

4. Le Secrétariat exécutif de l'Agence nationale de lutte contre la corruption et de la promotion de la bonne gouvernance (ANLC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces produits en trois (3) lots distincts.

- ✓ lot 1 - Matériels et mobiliers de bureau ;
- ✓ lot 2 - Matériels informatiques ;
- ✓ lot 3 - Engins roulants.

Aucune offre par variante ne sera prise en considération.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres ouvert et

qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la personne responsable des Marchés Publics et de la Commande Publique du Secrétariat exécutif de l'Agence nationale de lutte contre la corruption et de la promotion de la bonne gouvernance**

**(ANLC) sise à la Villa 20 de la Cité des Nations, Kaloum, Conakry** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse susmentionnée du **lundi au Jeudi de 08h à 18h 00mn**, et le **Vendredi de 08h à 17h 00mn**.

Les exigences en matière de qualification sont : **voir les dossiers d'appel d'offres**.

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **la personne responsable des Marchés Publics et de la Commande Publique du Secrétariat exécutif de l'Agence nationale de lutte contre la corruption et de la promotion de la bonne gouvernance (ANLC) sise à la Villa 20 de la Cité des Nations, Kaloum, Conakry** à compter du 14 Novembre 2022 contre un paiement non remboursable de **Un million Francs Guinéens (1.000.000 GNF)** à l'agence principale de la BCRG Conakry.

La méthode de paiement sera comme suit :

- ✓ **50%** au compte du receveur central trésor sur le N° (2011000136) RIB 0011902011000136-10 SWIFT : REPCGNGN ;
- ✓ **30%** au compte de l'ARMP sur le compte N° BCRG (2011000407) ;
- ✓ **20%** au compte de l'Autorité contractante sur le N° 2011000148 à la BCRG.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais par voie électronique.

***Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Secrétariat Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de promotion de la bonne gouvernance sise à la Villa 20, Cité des Nations, Kaloum, Conakry, République de Guinée, Tél : 628 443 643 au plus tard le 13 Décembre 2022 à 18h 00mn.***

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, au **Secrétariat Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de promotion de la bonne gouvernance sise à la Villa 20, Cité des Nations, Kaloum, Conakry, République de Guinée, Tél : 628 44 36 43** le 13 Décembre 2022 à 11h 30mn.

Les offres doivent comprendre une **garantie bancaire de soumission d'un montant de 2% du montant du marché**.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.



**Le Secrétaire Exécutif**

**Mr Saikou Amadou DIALLO**